



Ecole Sainte Anne EVRAN

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

(Susceptible d'évoluer selon le contexte sanitaire)



Site de la maternelle
36 Place de l'église
22630 Evran
02 96 27 55 02

Site de l'élémentaire
Rue d'Ille-et-Rance
22630 Evran
02 96 27 47 51

Contexte

La situation sanitaire du pays liée au coronavirus Covid-19 a conduit à la fermeture des écoles depuis le 16/03/2020.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, le gouvernement a décidé d'ouvrir les écoles progressivement, à partir du 11/05/2020 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Le retour à l'école est basé sur le « volontariat » des familles.

Le respect du protocole sanitaire est la condition de la réouverture de l'école.

Chaque chef d'établissement a en charge la sécurité des élèves et des personnels. La responsabilité du protocole sanitaire lui incombe.

La présence d'élèves sera limitée à 10 élèves en maternelle et 15 élèves à partir du CP par groupe.

Ce retour à l'école sera donc pour chaque élève à mi-temps sauf pour des enfants de personnel soignant, de la police, postier, enseignant. La situation d'élève « en grandes difficultés » du fait de l'école à distance sera examinée par l'équipe enseignante.

L'enseignement à distance continue à fonctionner pour tous les élèves.

Ce document vise à présenter le mode de fonctionnement de notre établissement. Il repose sur cinq fondamentaux communs à chaque protocole sanitaire :

- ❖ Le maintien de la distanciation physique
- ❖ L'application des gestes barrière
- ❖ La limitation du brassage des élèves
- ❖ Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- ❖ La formation, l'information et la communication

Préalable

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour à l'école de leurs enfants. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents auront l'obligation de prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Les personnels procèdent de la même manière.

Le maintien de la distanciation physique

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Port des masques

Le personnel enseignant et encadrant (ASEM, AESH, personnel d'entretien) porte obligatoirement le masque.

Le ministère de l'éducation nationale met à disposition de ses agents des masques dits « grand public » de catégorie 1 à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles.

L'OGEC met à disposition de ses salariés les masques dits « grand public ».

Pour les élèves de maternelle, le port de masque est à proscrire.

Pour les élèves à partir du CP, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés.

Il appartient aux parents d'équiper leurs enfants.

Il est préconisé pour l'arrivée à l'école le matin et le soir pour la sortie.

L'avis du médecin déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Les enseignantes ne sont pas tenues de surveiller le bon usage du masque, celui-ci n'étant pas obligatoire.

La limitation du brassage des élèves

L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes. Les récréations sont organisées par groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives à la distanciation et aux gestes barrière.

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris en l'absence d'accès à un point d'eau. Pour les plus jeunes, cette utilisation est sous surveillance d'un adulte et sera évitée si point d'eau à proximité.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- A l'arrivée dans l'école,
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations,
- Avant et après les repas,
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
- Le soir avant de rentrer chez soi.

Les échanges de ballons, jouets, crayons, ... doivent être proscrits. Pas d'objets de la maison (jouets, bonbons, ...).

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

La formation, l'information et la communication

Les élèves, les familles ainsi que les membres du personnel sont formés aux mesures sanitaires visant à limiter la propagation du virus.

Des temps de formation aux gestes barrière et au lavage des mains sont organisés dans chaque classe. Les référents infirmiers et médecins du secteur sont susceptibles d'organiser des séances de formation dans les classes.

Fiches thématiques

- 1- L'accueil des familles et des élèves, page 6
- 2- Les mesures d'hygiène et de précaution, page 7
- 3- L'entretien des locaux, page 8
- 4- L'installation en classe, page 9
- 5- La vie de classe, pages 9-10
- 6- Les pauses, page 10
- 7- Le temps du repas, pages 11-12
- 8- La sortie de l'école, pages 12-13
- 9- La gestion des cas suspects, page 13
- 10- Annexes, avec engagement à retourner à l'école, pages 14 à 25

1- L'accueil des familles et des élèves

Un planning échelonné des arrivées est mis en place et à respecter scrupuleusement par les familles afin de limiter les rassemblements et les temps d'attente.

Sur le site de la maternelle, les enfants sont confiés à un adulte de l'école soit au portail pour les élèves de PS-MS, soit à la porte de la classe pour les élèves de GS-CP.

Sur le site de l'élémentaire, les enfants sont confiés à un adulte au portail bleu.

Les échanges devront continuer d'exister bien sûr mais se limiter sur ces temps à l'urgence d'une situation.

A l'entrée de l'établissement, la distanciation physique reposera sur la responsabilité de chaque adulte et sera matérialisée en certains endroits au sol.

Aucun adulte ne sera autorisé à rentrer dans l'enceinte des établissements.

Les enfants prenant le car de St Judoce sont déposés devant le portail.

Ces horaires devront être respectés scrupuleusement :

En maternelle :

	Classe de PS-MS Au portail	Classe de GS-CP A la porte de la classe
Temps d'accueil le matin	8h30-8h40	8h40-8h50

En élémentaire :

	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
Temps d'accueil le matin	8h30-8h40	8h40-8h50	8h50-9h00

Le calendrier de reprise est en **annexe N°1**.

2- Les mesures d'hygiène et de précaution

La prise de température sera faite à la maison. Si une température supérieure à 37.8°C est constatée, votre enfant ne pourra pas se rendre à l'école.

Chaque parent accompagne son enfant au portail et a un échange avec l'enseignante ou le personnel ASEM de l'école.

Passage aux toilettes

Chaque enfant ira se laver les mains en arrivant dans l'école.

Le passage aux toilettes et le lavage des mains seront encadrés par un adulte de l'école.

Le savon sera disponible en permanence sous forme de distributeurs. Le séchage sera fait à l'air libre au maximum ou bien avec un essuie-mains jetable.

Le gel ou solution hydro alcoolique seront utilisés le moins possible.

Les temps de passage aux toilettes sont organisés :

- Sur le site de la maternelle, encadrés par l'enseignante responsable de la classe et de l'aide maternelle en veillant à limiter le nombre d'enfants à deux par temps de passage.
- Sur le site de l'élémentaire, l'enseignante de la classe ou une collègue encadre ce temps sur des horaires décalés et des temps de 10 minutes par groupe classe.

Ce planning est élaboré avec la direction du collège afin de ne pas utiliser les sanitaires sur des temps communs.

Passages aux toilettes	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
Temps d'accueil le matin	8h30-8h40	8h40-8h50	8h50-9h00
Pause matinée	10h15-10h25	10h25-10h35	10h35-10h45
Temps de midi	12h10-12h20	12h20-12h30	12h30-12h40
	13h10-13h20	13h20-13h30	13h30-13h40
Pause après-midi	15h00-15h10	15h10-15h20	15h20-15h30
Temps de sortie	16h15-16h25	16h25-16h35	16h35-16h45

Chaque enfant devra avoir une gourde d'eau, pas la possibilité de boire au robinet.

3- L'entretien des locaux

Les salles de classe ont été aménagées pour limiter la présence de mobilier et de surfaces à nettoyer quotidiennement.

Béatrice Rochefort et un personnel de la mairie sont chargés de ce nettoyage. Le personnel enseignant et encadrant s'engage à faciliter le nettoyage en passant le balai chaque soir dans sa classe et en enlevant tout objet au sol. Les locaux sont aérés au maximum dans la journée. Les portes restent ouvertes sur les temps d'accueil, de pause la matinée, le midi et l'après-midi.

Les locaux sont nettoyés selon ce planning.

Classe PS-MS avec ses sanitaires	Classe GS-CP avec ses sanitaires
<p>Nettoyage-désinfection sur des temps réguliers selon les utilisations des matériels et des espaces</p> <p>Nettoyage-désinfection chaque soir sur les surfaces : tables – chaises – poignées et montants de portes Lavage du sol chaque soir</p> <p>16h30-17h15</p>	<p>Nettoyage-désinfection sur des temps réguliers selon les utilisations des matériels et des espaces</p> <p>Nettoyage-désinfection chaque soir sur les surfaces : tables – chaises – poignées et montants de portes Lavage du sol chaque soir</p> <p>17h15-18h00</p>

Classe de CP-CE1	Classe de CE2-CM1	Classe de CM1-CM2
<p>Nettoyage-désinfection chaque <u>soir</u> sur les surfaces : tables – chaises – poignées et montants de portes Lavage du sol chaque soir</p> <p>18h00-18h45</p>	<p>Nettoyage-désinfection chaque <u>matin</u> sur les surfaces : tables – chaises – poignées et montants de portes Lavage du sol chaque matin</p> <p>7h15-7h45</p>	<p>Nettoyage-désinfection chaque <u>matin</u> sur les surfaces : tables – chaises – poignées et montants de portes Lavage du sol chaque matin</p> <p>7h45-8h15</p>

Sanitaires école élémentaire
<p>Nettoyage-désinfection chaque <u>demi-journée 13h45-14h30</u>, chaque <u>soir 16h45-17h45</u> Vérification des niveaux de savon – papier toilettes – essuie-mains Lavage du sol chaque soir 16h45-17h30</p>

Annexe N°4 : Supports de communication affichés dans l'établissement

Annexes N°5: Consignes particulières et utilisation des produits :
Utilisation du produit nettoyant-désinfectant ProSens Citrus ND, groupe PLG
Pas d'aspirateur

4- L'installation en classe

Chaque enfant dispose d'une place identique : une chaise et une table à son prénom pour les deux jours consécutifs de classe.

Une distance d'au moins un mètre entre les tables individuelles de chaque élève et l'espace de travail dédié à la maîtresse est respectée.

Le mobilier de maternelle respecte aussi cette distanciation entre les personnes.

Un sens de circulation est institué autant que possible dans chaque classe, visant à limiter les croisements des personnes.

Les vêtements (vestes, ..) sont sur la chaise de l'enfant.

Les enfants doivent venir à l'école avec un ou plusieurs paquets de mouchoirs jetables, les boîtes distributrices sont supprimées.

5- La vie de classe

Des temps de formation aux gestes barrière et au lavage des mains sont prévus dans chaque classe.

Annexe N°3 pour quelques supports de formation

De même, chaque enseignante prendra le temps pour des moments d'écoute. Par la suite, **l'enjeu n'est pas tant de finir les programmes que de s'assurer du bien être de chaque enfant.**

Chaque enseignante pourra diffuser des consignes particulières liées au bon fonctionnement de sa classe validées et signées par le chef d'établissement.

En maternelle, des bacs de matériel collectif (puzzles, jeux de construction, petites voitures, ...) sont prévus pour chaque jour. Chaque pièce de ce bac sera lavée avant d'être remise en service pour un groupe d'élèves.

Une pochette de crayons est étiquetée au prénom de chaque enfant.

Le matériel collectif est limité à son strict nécessaire.

L'enfant devra pouvoir s'habiller et se déshabiller avec des vêtements pratiques visant le plus d'autonomie possible.

Les affaires personnelles pour la sieste seront sorties pour les deux jours de présence de l'enfant et rentrées dans un sac ou récupérées par la famille. La distance entre chaque lit respecte la distanciation d'un mètre.

En élémentaire, le prêt de matériel est proscrit : le matériel n'est pas prêté par l'école, de même il n'y a aucun prêt possible entre élèves. Les enseignantes ne récupéreront plus les cahiers ou les travaux des élèves pour les corrections. Il n'y a pas de casier individuel, les affaires sont toutes dans le cartable.

Les corrections seront collectives et les supports vidéo projetés au maximum.

Il n'y a plus d'accès à la bibliothèque de la classe.

Les sorties de classe pour aller aux toilettes devront être très limitées.

6- Les pauses

Les récréations ne peuvent plus prendre la forme connue. Il s'agira d'un temps de pause encadré par un adulte de l'école pour encadrer le passage aux toilettes (lavage des mains avant et après) et veiller au respect de la distanciation entre élèves.

Les jeux de ballon, ping-pong, les trottinettes ne sont plus accessibles.

Les pauses sont organisées par classe.

	PS-MS	GS-CP
Pause matinée	10h30-10h50	10h10-10h30
Pause après-midi	15h30-15h50	15h15-15h30

	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
Pause matinée	10h15-10h25	10h25-10h35	10h35-10h45
Pause après-midi	15h00-15h10	15h10-15h20	15h20-15h30

7- Le temps du repas

La restauration est organisée par la municipalité d'Evran.
Des paniers repas sont livrés à l'école. Les enfants mangent à leur table de classe.

Un agent municipal est responsable d'un groupe classe.
Les masques des agents municipaux sont fournis par la mairie. Des gants sont à disposition en cas de nécessité.
Chaque enfant prévoit une gourde d'eau pour le repas.
Les serviettes de table sont fournies.
Le nettoyage des tables est effectué par les agents municipaux. Les déchets sont mis dans un sac poubelle, refermé et mis dans les bacs par les agents municipaux.

Les portes des classes restent ouvertes pendant le repas si possible, les salles seront aérées autant que possible.

Les passages aux toilettes pendant le repas seront limités aux urgences.

Horaires en maternelle

Temps de midi	Classe de PS-MS	Classe de GS-CP
Passage aux toilettes pour tous les élèves	12h15-12h30	12h15-12h30
Sortie des demi-pensionnaires	Au portail 12h30-12h35	A la porte de la classe 12h30-12h35
Temps du repas	12h30-13h30	
Passage aux toilettes pour les élèves mangeant à l'école	13h15-13h30 Avec l'agent municipal	13h15-13h30 Avec l'agent municipal
Retour des demi-pensionnaires	Au portail 13h30-13h35	A la porte de la classe 13h30-13h35
Passage aux toilettes des demi-pensionnaires	13h35-13h45	13h35-13h45

Horaires en élémentaire

Temps de midi	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
Passage aux toilettes pour tous les élèves	12h10-12h20 Avec l'enseignante	12h20-12h30 Avec l'enseignante	12h30-12h40 Avec l'enseignante
Sortie au portail des demi-pensionnaires	12h30-12h35 Mme Lemessenger ou Mme Josse au portail (liste des élèves quittant)		
	Temps du repas dans chaque classe 12h30-13h30		
Passage aux toilettes pour les élèves mangeant à l'école	13h10-13h20 Avec l'agent municipal	13h20-13h30 Avec l'agent municipal	13h30-13h40 Avec l'agent municipal
Retour des demi-pensionnaires et passage aux toilettes	13h30 - 13h35 Mme Carosio (liste des élèves ayant quitté)		

8- Les sorties de l'école

Les sorties pour RDV sur temps scolaires sont proscrits.

Les sorties sont échelonnées selon les horaires suivants :

En maternelle :

	Classe de PS-MS	Classe de GS-CP
Lavage des mains	16h00-16h10	16h10-16h20
Temps de sortie	Au portail 16h15-16h25	A la porte de la classe 16h25-16h35

En élémentaire :

	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
Lavage des mains	16h05-16h15	16h15-16h25	16h25-16h35
Temps de sortie	16h15-16h25	16h25-16h35	16h35-16h45

La distanciation aux sorties reposera sur la responsabilité des adultes. Les regroupements sont à éviter.

De même que le matin, les informations à communiquer aux enseignantes ou personnel de l'école devront être limitées aux urgences.

Un adulte de l'école accompagne les enfants au car St Judoce à 16h40.

9- La gestion des cas suspects

Si un enfant présente des symptômes évocateurs du Covid-19 : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, fièvre, etc

L'enfant sera isolé dans une pièce prévue (salle de classe de collègue inoccupée voisine de la classe des CM1-CM2) avec un masque pour un enfant en âge d'en porter sous la surveillance d'un adulte de l'école en attendant son retour à domicile ou la prise en charge médicale.

Chaque parent sera joignable à son domicile ou sur son lieu de travail.

Le retour à la maison ou la prise en charge médicale se fera le plus rapidement possible.

Fiche annexe N°2 : Gestion Cas COVID pour les cas suspects chez des personnels de l'école, les démarches à suivre, les contacts à effectuer.

10- Moyens de communication

Les moyens de communication habituels ne pouvant plus être utilisés (pas de cahier de liaison, messages oraux limités), les mails seront les moyens privilégiés.

Chaque enseignante continue à lire ses mails sur la boîte mail professionnelle dédiée au suivi de l'école à distance.

Une rubrique spéciale « Retour progressif à l'école » sera ouverte sur le site de l'école et publiera des informations.

Les mails seront le moyen de communication privilégié.

11- Annexes

Annexe 1 : Calendrier de reprise

Annexe 2 : Cas suspect covid-19

Annexe 3 : Supports de formation

Annexe 4 : Supports de communication aux mesures d'hygiène à destination des élèves

Annexe 5 : Fiche consignes de nettoyage-désinfection – Fiche de suivi - Fiche produit d'entretien

Annexe 6 : Fiche d'engagement des familles

12- Engagement

Après une lecture attentive de ce protocole, vous vous engagez à en respecter chaque principe, à expliquer à votre (vos) enfant(s) les nouvelles conditions de scolarisation.

La fiche en **annexe N°6** est à remplir, signer et dater par les responsables légaux de l'enfant. **A remettre par mail à l'école (document PDF scanné, pas de photo) ou dans la boîte aux lettres de l'école (face à la boulangerie, côté collège) pour lundi 11 mai, midi dernier délai.**

Annexe N°1

Calendrier de reprise

Mardi 5 mai 2020	Retours définitifs des inscriptions des élèves pour le retour à l'école dans la période du 12 mai au 5 juin. Inscriptions closes.
Vendredi 8 mai 2020	Envoi du protocole sanitaire par le chef d'établissement à étudier par les familles. Fiche d'engagement à retourner par les familles IMPERATIVEMENT à l'école AVANT le 11 mai, 12h00.
Samedi 9 mai 2020	Envoi possible des annulations de retours prévus à l'école par les familles jusqu'à 12h00. Envoi de l'information des jours d'école aux familles par mail à partir de 15h00 par le chef d'établissement.
Lundi 11 mai 2020	Les enseignantes sont en concertation. Demiers retours des fiches d'engagement à retourner par les familles à l'école pour 12h00, par mail ou boîte aux lettres.
Mardi 12 mai 2020	SEULS les élèves de GS, CP et CM2 inscrits pour le retour à l'école et dont les familles ont signé et rendu la fiche d'accord du protocole font leur retour dans leur classe habituelle.
Jeudi 14 mai 2020	TOUS les élèves de PS2, MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 inscrits pour le retour à l'école et dont les familles ont signé et rendu la fiche d'accord du protocole font leur retour dans leur classe habituelle.

Annexe N°2 - Documents du MEN CAS Covid-19



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE SANITAIRE ÉCOLES « MATERNELLES / ÉLÉMENTAIRES »

FICHE THÉMATIQUE CAS COVID

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
- ❖ Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.



- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

Annexe N°3

Supports de formation à destination des adultes puis des enfants



CORONAVIRUS Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

[Lexique et gestes barrière expliqués aux enfants](#)

CORONAVIRUS

Les 7 gestes pour me protéger et protéger les autres

1 Je me lave les mains : en arrivant à l'école, à chaque récréation, avant et après le déjeuner, en rentrant chez moi.



Je verse du savon sur mes mains mouillées et je frotte les paumes, le dessus des mains et les poignets pendant plusieurs secondes.



Je frotte bien entre les doigts en entrelaçant mes mains.



Je frotte chaque doigt en tournant ma main autour.



Je nettoie mes ongles en les frottant contre ma paume.



Après avoir rincé mes mains, je les essuie avec un essuie-mains jetable ou je les laisse bien sécher à l'air libre.

2



J'évite de me toucher les yeux, le nez et la bouche.

Facile à dire, mais c'est difficile de se retenir, car c'est un réflexe : en moyenne, on se touche le visage 3000 fois par jour !

3

Je tousse et j'éternue en me couvrant la bouche

avec le pli de mon coude. Sinon, les microbes que j'expulse en toussant ou en éternuant restent sur ma main, et je dépose des microbes partout !



4



Je n'échange pas des objets

comme les stylos, les verres, les gourdes, les couverts, les téléphones, les manettes de console... Moi ou quelqu'un d'autre les a touchés, donc ils ne sont pas propres.

5

Je garde mes distances

Je reste au moins à un mètre des autres. Et pas de bise ou de poignée de main. On peut se dire « Salut ! » en parlant, c'est sympa aussi ! Et attention aux personnes âgées, très vulnérables.



6

J'utilise des mouchoirs en papier

et je les jette immédiatement après utilisation. Je ne les garde pas dans ma poche ! Je me lave les mains après m'être mouché.



7

Je porte un masque

à l'école, si je peux, et quand je sors. Ce masque protège les autres si je suis porteur du virus et il me protège aussi des gouttelettes expulsées par les personnes autour de moi.



COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)

COMMENT TE LAYER LES MAINS?



1 MOUILLE-TOI LES MAINS



2 METS-Y DU SAVON



3 FROTTE-TOI LES MAINS



4 RINCE-TOI LES MAINS



5 SÈCHE-TOI LES MAINS



6 FERME LE ROBINET AVEC L'ESSUIE-TOUIT

LASSE LA SALLE DE TOILETTE BIEN PROPRE





Mouillez-vous les mains avec de l'**eau**



Versez du **savon** dans le creux de votre main



Frottez-vous les mains de 15 à 20 secondes : les **doigts**, les **paumes**, le **dessus des mains** et les **poignets**



Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone **entre les doigts**



Nettoyez également les **ongles**



Rincez-vous les mains **sous l'eau**



Séchez-vous les mains si possible avec un **essuie-main** à usage unique



Fermez le robinet avec l'**essuie-main** puis jetez-le dans une poubelle

Annexe N°5
 Consignes de nettoyage-désinfection
 Fiche produits

Temps du repas	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage des tables et chaises si besoin - Poubelles fermées, mises dans le bac ménager - Aération des salles <p>Produits utilisés et outils dans le local près du parking</p>
Nettoyage des salles de classes	<ul style="list-style-type: none"> - Balai - Nettoyage-désinfection des tables, chaises - Lavage du sol - Nettoyage -désinfection des poignées - portes
Nettoyage des sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage-désinfection des toilettes - Nettoyage-désinfection des lavabos - Nettoyage-désinfection des poignées- portes - Vérifier niveaux savon-papier - Lavage du sol

En l'absence de désinfectant virucide conforme à la norme EN 14476, une solution désinfectante à base d'eau de Javel diluée à 0,5% de chlore actif (par exemple 1 litre de Javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) pourra être utilisée. Il est nécessaire de vérifier au préalable la compatibilité de l'eau de Javel avec la nature de la surface.

- Suivre les recommandations du fabricant pour l'application de la solution à base d'eau de Javel
- L'attention sera portée à ne pas mélanger de l'eau de Javel avec des produits autres que de l'eau, ce qui provoquerait des vapeurs irritantes et toxiques pour les yeux, la peau et les muqueuses respiratoires.
- Rincer systématiquement après application de la solution à base d'eau de Javel.

DÉSINFECTION ET
DÉSINFECTANT

CITRUS ND

NETTOYANT DÉSINFECTANT CONCENTRÉ SOLS ET SURFACES



**DÉTERGENT DÉSINFECTANT
BACTÉRICIDE FONGICIDE VIRUCIDE**



ENVIRONNEMENT

- 99,5% d'ingrédients d'origine naturelle
- Formule biodégradable à 100% en 14 jours (pétales ou versés)
- Agents de surface et principe actif désinfectant d'origine végétale
- Sans ammonium quaternaire, ni chlore, ni formaldéhyde, sans acides minéraux, sans colorant ni parfum de synthèse
- Emballages 100% recyclables

ECONOMIE

- 1 flacon doseur 1L rechargeable = 50 flacons sprays 500ml PAE.
- 1 bidon 5L = 250 seaux de 5L.

PROPRIÉTÉS

Nettoyant, il élimine les souillures alimentaires ou organiques. Il limite les voiles de tartre, de résidus alcalins et préserve la brillance de l'inox et des surfaces. Désinfectant, il possède des actions bactéricide, fongicide (levuricide) et virucide.

UTILISATIONS

Polyvalent, il peut être utilisé en lavage manuel ou mécanisé. Il est compatible avec les différents types de sols et surfaces lavables et résistants aux acides.
En milieu alimentaire : restaurants, cuisines collectives, laboratoires de grandes surfaces.
 Il nettoie et désinfecte les sols, surfaces et matériels, faïence, inox, verre, etc.
 En réponse à la méthode HACCP, il permet de limiter les risques d'intoxications alimentaires.
En collectivité : salles de classes, crèches, EHPAD, locaux administratifs, sanitaires, vestiaires, douches, locaux sportifs, piscines...
 Ses propriétés lui permettent de réduire les risques de contaminations, notamment pour la petite enfance grâce à son efficacité virucide validée sur une souche de gastro-entérite.
Autres secteurs d'activités : hôtellerie, industrie, locaux sociaux, tertiaire, sanitaires, vestiaires, douches...



DÉSINFECTION

BACTÉRICIDE selon normes :

- EN 1276 en condition de propreté à 2% en 5 mn.
- EN 1276 en condition de saleté à 4% en 5 mn.

Souches : *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Staphylococcus aureus* et *Enterococcus hirae*.

FONGICIDE (levuricide) selon norme :

- EN 1650 en condition de propreté à 4% en 10 mn, sur la souche *Candida Albicans*.

VIRUCIDE selon norme :

- EN 14476 en condition de saleté à 4% en 5 mn, sur la souche Rotavirus SA11.

MODE D'EMPLOI



SUR LES SURFACES ET LES MATÉRIELS :

- Appliquer avec un flacon spray, une lavelle, une microfibre, une brosse, un pistolet mousser, un mouleur...
 - Laisser agir selon l'efficacité désinfectante souhaitée (cf. § désinfection).
 - Rincer* et essuyer si besoin ou laisser sécher.
- Dilution** : (selon souillures) de 2 à 4% soit 10 à 20ml / flacon spray 500ml.



SUR LES SOLS :

- Appliquer en lavage manuel ou mécanisé, en lavage à plat, franges, mops, pré-impregnation, frotteur, pulvérisateur, autolaveuse...
- Laisser sécher.

En cas de rinçage nécessaire, respecter un temps de contact de 5mn.
Dilution : à partir de 0,4% soit 20ml / 5L d'eau.

Pour réduire l'impact environnemental, respecter les doses d'utilisation recommandées.
 Nettoyer puis rincer préalablement les surfaces très souillées.
 *Rinçage à l'eau potable obligatoire pour les surfaces destinées à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

En cas de surfaces sensibles, réaliser un test de compatibilité, ne pas utiliser sur le marbre ou les pierres calcaires.
 Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. L'application peut être renouvelée immédiatement, dès que nécessaire.
 Le port d'Équipement de Protection Individuelle est recommandé (Exempté aux dilutions de ≤4%).
 Informations complémentaires disponibles sur les étiquettes et la FDS.

FDS disponible sur www.quickfds.com.
 Stocker dans son emballage d'origine à une température conseillée entre 5 et 40°C.
Réservé à un usage professionnel.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Liquide fluide vert.
Parfum : Caractéristique des huiles essentielles.
pH : 2,6 ± 0,5 (à 4% ; 2,7)
Densité : 1,07 ± 0,02
Solubilité : Totale dans l'eau.
Biodégradation de la formule complète :
 Taux de biodégradation intrinsèque de 100% en 14 jours (ligne directrice OCDE 302B)

COMPOSITION

Selon règlement détergent (648/2004/CE)
 15-30% acide lactique, 5-15% agents de surface non ioniques, <5% agent de surface anionique, parfum (huiles essentielles de thym, organ, niacouf).

Selon référentiel ECOCERTÉNERGENT

Contient aussi : eau, correcteur d'acidité, séquestreur, chlorophylle (colorant végétal).
 • 99,5% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.
 • *0,08% du total des ingrédients sont issus de l'Agriculture Biologique.

• Ecodétergent certifié par ECOCERT GreenLife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

• Les agents de surface sont d'origine végétale.

Informations relatives aux biocides :

Acide lactique N° CAS 79-33-4 à 24%(m/v), usages TP2 et TP4.

LÉGISLATION

Surfaces alimentaires – Arrêté du 19/12/13 modifiant celui du 8/9/99 : Composants autorisés pour le nettoyage des surfaces destinées à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Biodégradabilité - (CE) n°648/2004 (Détergents) : Les agents de surface contenus dans ce produit respectent les critères de biodégradabilité.

Biocide - 98/8/CE : Enregistré au n° d'inventaire 2595.
 Classification, étiquetage et emballage - (CE) n°1272/2008 (CLP) : La FDS et l'étiquetage sont conformes.

REACH - (CE) n°1907/2006 : Ne contient pas de substance extrêmement préoccupante (SVHC).

Transport de matières dangereuses - ADR 2015 : Exempté du classement et de l'étiquetage transport.

CONDITIONNEMENTS

017103 : C/6 flacons doseurs 1L - palette de 84 ☺

013142 : bidon 5L - x2 - palette de 64 ☺

Autres conditionnements disponibles sur demande.

ACCESSOIRES CONSEILLÉS

016376 : flacon spray 500ml 4%* - ☺ x12

018799 : Pompe doseuse 20ml / 5L - ☺ x24

011111 : Bouchon robinet / 5L - ☺ x24

☺ : Unité de vente conseillée.

*Flacon vide sérigraphié avec buse mousse.

- ❖ Une bande ou une lingette déjà utilisée ne doit jamais être replongée dans un produit propre.
- ❖ Des lingettes/bandeaux réutilisables ne peuvent être réemployés qu'après lavage à 60°C.
- ❖ Les lingettes et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.
- ❖ Éviter l'utilisation de vaporisateur ou pulvérisateur afin de limiter l'inhalation d'aérosol de produit désinfectant (irritant les voies respiratoires).
- ❖ Ne pas utiliser d'aspirateur.
- ❖ Ne pas réaliser ces opérations de nettoyage-désinfection en présence des élèves. Un temps d'attente conforme aux prescriptions des produits utilisés doit être respecté avant accès des élèves.
- ❖ Les produits sont tenus hors de portée des élèves.



Annexe N°6

Ecole Sainte Anne
Evrans

FICHE À COMPLÉTER PAR LES RESPONSABLES LÉGAUX EN PRÉVISION DU RETOUR À L'ÉCOLE AU MOIS DE MAI 2020

A RETOURNER A L'ECOLE

POUR LE SAMEDI 9 MAI

**, 11 mai 12h dernier délai par fiche scannée, pdf par mail à
l'école ou boîte aux lettres**

Madame..... , Monsieur

atteste(nt) avoir pris connaissance des mesures sanitaires et de fonctionnement mises en place dans le cadre
de la reprise de la classe à l'écoleet accepte(nt) que mon(mes) enfant(s)

- en classe de
- en classe de
- en classe de

bénéficie(nt) d'un accueil à l'école au vu de ces mesures.

A....., le

Signatures des deux parents, précédées de la mention « lu et approuvé »